Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_259-DE

Délibération n° 2025.259

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	41
Pouvoirs :	6
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET
Louis FEUVRIER a donné pouvoir à Éric BESSON

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – Louis FEUVRIER – *Vice-présidents délégués*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_259-DE

Fougères Agglomération **2025.259**

2025.259 - Marchés publics - Marché d'entretien des espaces verts 2024-2027 - Attribution du lot n°3

Les marchés d'entretien des espaces verts de Fougères Agglomération, pour la période 2024-2027, ont été attribués par délibération du Conseil d'Agglomération en date du 25 mars 2024 aux entreprises suivantes :

N°Lot	Intitulé	Attributaire	Montant HT / an
1	Entretien des espaces verts de Parcs d'activités de Fougères Agglomération (Plaisance 1 et 2, La Grande Marche)	ATELIERS PROTEGES LAVALLOIS (53000 LAVAL)	27 563,00 €
2	Entretien des espaces verts des giratoires de Fougères Agglomération, de la Zone de la Meslais et de l'Aquatis	SERRAND PAYSAGISTE (35300 VITRE)	22 970,00 €
3	Fauchage et débroussaillage de la voirie communautaire et des zones de Fougères Agglomération	TALIGOT (35133 LUITRE-DOMPIERRE)	21 380,00 €

Compte tenu de la restitution aux communes de la compétence sur certaines voiries déclarées jusqu'alors d'intérêt communautaire, il a été décidé par délibération du 28 avril 2025 de résilier le lot n° 3 du fait que ce marché d'entretien comprenait une part importante sur ces voiries.

Une nouvelle consultation a été menée en procédure adaptée à l'issue de laquelle la commission commande publique propose de retenir, pour une période de deux ans (2026-2027) l'entreprise suivante :

N°Lot	Intitulé	Attributaire	Montant HT / an
3	Fauchage et débroussaillage des zones de Fougères Agglomération	TALIGOT (35133 LUITRE-DOMPIERRE)	12 798,00 €

Vu l'avis de la Commission commande publique en date du 10 novembre 2025,

Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 01/12/2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'attribution de ce marché d'entretien des espaces verts – Lot n°3 à l'entreprise TALIGOT (35133 LUITRE-DOMPIERRE) ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU